

Comment puis-je participer ?

A partir du **20.03.2021**, tout le monde peut collecter des signatures ! Pour cela, on peut imprimer la liste officielle des signatures ou la chercher dans un point de collecte près de chez vous. On peut trouver le fichier à imprimer ainsi que la liste des points de collecte dans chaque quartier sous :

<https://ziviler-hafen.de>

Des nouveaux points de collecte sont constamment ajoutés.

Les listes de signatures, même s'il reste des lignes disponibles, peuvent être déposées ou envoyées avant le **10.09.2021** à l'adresse suivante:

Martin Dolzer, Paula Herrschel, Monika Koops
c/o Volksinitiative gegen Rüstungsexporte
Postfach 500141
22767Hamburg

Vous trouvez des plus amples informations sur les activités de collecte, les stands d'information, les événements ou l'action en générale sur le site web mentionné ci-dessus. En outre, nous travaillons en groupes thématiques (p. ex. organisation, publication, culture, collecte de signatures) et nous nous réunissons régulièrement en tant que groupe entier.

Si vous voulez nous rejoindre, contactez-nous par courrier ou par téléphone ! Les clubs, associations et autres organisations sont également invités à nous contacter !

Courriel: kontakt@ziviler-hafen.de

Téléphone: 0174 8284581

Compte de dons: **Ziviler Hafen**

IBAN: DE37 4306 0967 2030 4204 48

BIC: GENODEM1GLS (GLS Bank)

Nous émettrons un reçu de don sur demande. Veuillez indiquer la rue, numéro et le code postal comme objet du paiement !

*Pour que Hambourg soit une ville
de paix, unie dans l'amitié avec
tous les continents et tous les
peuples du monde !*

V.i.S.d.P.: M. Dolzer/A. Richter/J. Zimmermann
AK Friedenswissenschaft HAW, c/o FSR Soziale Arbeit,
Alexanderstraße 1, 20099 Hamburg



Initiative populaire contre les exportations d'armes





Initiative populaire contre les exportations d'armes

Pour un port civil et un Hambourg ouvert sur le monde

«En tant que ville portuaire mondiale, la ville libre et hanséatique de Hambourg doit remplir vis-à-vis du peuple allemand une mission particulière que lui confèrent son histoire et sa situation. Elle veut être un médiateur entre tous les continents et les peuples du monde dans l'esprit de la paix.

En promouvant et en guidant son économie, elle permet de remplir ces tâches et de répondre aux besoins économiques de tous.»

Extrait du préambule de la Constitution de Hambourg, 1952

Pourquoi une initiative populaire ?

L'internationalité, la paix et la compréhension internationale sont des valeurs que Hambourg a intégrées dans sa constitution à la suite du fascisme et des guerres mondiales. Des personnes originaires de près de 200 pays vivent à Hambourg. Des marchandises provenant de toutes les régions du monde entrent et sortent par le port. Cependant, ce ne sont pas seulement des biens civils qui sont expédiés ici, mais aussi des armes, des munitions et des équipements de guerre. À Hambourg et dans ses environs, plus de 90 entreprises sont impliquées dans la production d'armes. Chaque année, 1000 conteneurs contenant ces marchandises dangereuses passent par le port de Hambourg, soit 3 conteneurs par jour !

Des bombes, des chars, des armes légères, munitions, du combustible nucléaire, des lance-torpilles pour sous-marins ainsi que des navires de guerre et des pièces de rechange sont transportés. Ils vont au Mexique, au Brésil ou en Colombie, entre autres, dans des pays où les droits de l'homme sont foulés aux pieds. L'Arabie saoudite et la Turquie reçoivent également des armes de Hambourg, qu'elles utilisent pour faire la guerre en Syrie, au Yémen et contre les Kurdes.

Nous voulons que le commerce ne serve qu'à des fins pacifiques. C'est pourquoi nous lançons une initiative populaire pour mettre fin aux livraisons d'armes via le port de Hambourg..

Qui sommes-nous ?

Des diverses organisations pacifistes, militants syndicaux, étudiants des universitaires politiques, groupes du mouvement social et climatique, d'organisations pour migrants, des personnes issues de contextes religieux et ecclésiastiques ainsi que d'artistes font partie de l'initiative populaire contre l'exportation des armes. Nous attendons avec impatience de nouveaux compagnons !



Comment fonctionne la législation populaire ?

À Hambourg, le «référendum» permet à la population de se prononcer sur des questions importantes par le biais de la démocratie directe.

Un référendum doit se dérouler en trois étapes pour réussir :

- 1 La première phase est **l'initiative populaire**. Pour cela, 10 000 citoyens de Hambourg doivent signer dans les six mois.
- 2 Après avoir obtenu le nombre des signatures nécessaires, le Sénat aura la possibilité de se joindre à notre demande. Sinon commence la deuxième phase, la **pétition pour un référendum**, où nous allons collecter 65.000 signatures.
- 3 En cas de succès, le **référendum** aura lieu et donc la troisième phase. Il y aura un vote à Hambourg, au cours duquel toutes les personnes ayant le droit de voter à Hambourg à ce moment-là seront appelées à se prononcer. Le référendum est réussi si plus de la moitié des votants sont en faveur d'un port civil.

En principe, n'importe qui peut y souscrire. Par contre, la ville ne compte que les signatures des personnes qui ont le droit de voter à Hambourg. Mais chacun peut participer au succès de l'initiative populaire et convaincre les autres!

Des initiatives avant nous ont déjà maîtrisé ces étapes avec succès - abordons-les ensemble !